

Réaliser ses déclarations fiscales : TVA et revenus (34)

Objectifs de la formation

Maîtriser le fonctionnement de la fiscalité agricole et des activités annexes (mécanismes TVA, micro fiscal/réel, BA/BIC, crédit d'impôts) et des nouvelles lois fiscales, Être capable de réaliser ses déclarations fiscales, et remplir les formulaires

Enjeux

Certains agriculteurs nous ont sollicités pour réaliser une journée pratique portant sur les déclarations TVA et de revenus. D'autre part, les agriculteurs ont besoin de connaître plusieurs nouvelles lois sur la fiscalité pour être à jour de leurs démarches et déclarations administratives, et pour gérer leur entreprise : téléprocédure, nouveaux taux de TVA, nouvelles normes de facturation...

Pré-requis

aucun

Déroulé

Maîtriser le fonctionnement de la TVA et les mécanismes de déclaration

Maîtriser les nouveautés fiscales en matière de TVA

Être capable de réaliser sa déclaration TVA

- Connaître les taux
- Savoir identifier la TVA collectée, la TVA déductible
- Savoir faire la différence entre TVA sur biens et services et TVA sur immobilisation
- Apprendre à calculer la taxe ADAR
- Savoir réaliser la déclaration sur internet

Maîtriser le fonctionnement des différents régimes fiscaux

Être capable de réaliser ses déclarations de revenus

- Apprendre à renseigner la déclaration de revenus et complémentaires
- Apprendre à renseigner les formulaires de crédit d'impôt
- Apprendre à renseigner la déclaration de revenu MSA

Bilan de la formation : évaluation, tour de table

Méthodes : remise de supports sur les mécanismes de la fiscalité agricole et activités annexes + ensemble des formulaires fiscaux

Alternance d'apports théoriques et de réalisations pratiques pour chacun des points du programme

En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Dates, lieux et intervenants

23 avr 2021

09:00 - 17:00 (7hrs)

Terres Vivantes 6 rue filandière

34800 Clermont l'H

Marie Laure Gutierrez, Estelle Olive, ou Chloé Cadier
(formatrices TV)

Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Pour les formations financées par VIVEA, merci de :

- vous assurer d'être à jour de vos cotisations VIVEA auprès de la MSA
- ou de vous munir de l'attestation délivrée par le point info installation le cas échéant et de la prescription PPP.

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prenom _____

Adresse _____

Téléphone : _____

-

Courriel : _____

-

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 16/04/2021

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Adhésion demandée. Consommation enveloppe VIVEA : 210 €.

Plus de renseignements

Brigitte Barthas, responsable de stage

brigitte.barthas.tv@gmail.com

Terres vivantes

6 rue filandière

34 800 Clermont l'H

04 67 96 41 05

<http://www.terresvivantes.org>

N° d'organisme de formation :

91340637024

ordinateur portable